



# PROJET ORDRE DU JOUR

## SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

mardi 8 septembre 2020  
À 20 heures

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 août 2020 ;
4. Comptes du mois d'août 2020 ;
5. Rapport budgétaire et bilan au 31 août 2020 ;
6. Comptes-rendus des réunions et suivi des dossiers :
  - a) Par Richard F. Dubé :
    - MRC de Témiscouata, le 17 août 2020 ;
    - RIDT, le 26 août 2020.
7. Adoption du Règlement de concordance numéro 356;
8. Demande de dérogation mineure;
9. Embauche au garage municipal ;
10. Concours maisons fleuries-tirages au hasard ;
11. Demande de moratoire sur les taxes municipales pour le Parc du Mont Citadelle ;
12. Demande d'adhésion et de soutien de la part du Centre Prévention Suicide du KRTB ;
13. Réparation de la partie avant (ouest) de la toiture de l'édifice municipal ;
14. Affaires nouvelles :
  - a) Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 357 amendant le Règlement numéro 304 relatif aux Animaux-Licences et Race Interdite;
  - b) Demande d'un citoyen pour la réparation d'un muret de béton;
  - c) Don à l'Association du cancer de l'Est du Québec en guise de sympathie et de reconnaissance de Madame Régina Dubé-Ouellet;
  - d) Renouvellement de l'entente avec la Corporation des Hauts Sommets pour l'année 2020;
  - e) Formation pour l'employée, Josée Després
  - f) Appui pour la construction d'une Croix commémorative d'un accident d'avion survenu en 1973;
  - g) Admission du public aux séances du conseil durant la pandémie
  - h) Route 291-route dangereuse
15. Affaires diverses :
16. Période de questions ;
17. Fermeture de l'assemblée.

En raison du COVID-19 et afin de respecter les directives sanitaires, un nombre limite (10 personnes du public maximum) de participants sera admis à la séance du Conseil. Si vous avez des questions sur l'ordre du jour, n'hésitez pas à nous contacter. Le procès-verbal sera accessible sur le Web : ([www.sainthonoredetemiscouta.ca](http://www.sainthonoredetemiscouta.ca))